

## VALENSOLE

### Une belle action

L'association Mémoire Vivante, présidée par Maurice Chaspoul, s'est mobilisée tout au long de l'année pour proposer à la vente des galets peints, bouquets et sachets de lavande ainsi qu'une bande dessinée "Deux étrangers à Valensole". Le bureau a souhaité participer à la recherche pour la lutte contre le covid-19. C'est ainsi qu'aujourd'hui l'association est heureuse d'adresser à la Fondation de France un chèque de 635€ représentant 50% de la vente de ses produits. Les bénévoles espèrent reprendre les activités dès le mois de juin, avec démonstration de coupe de lavande à l'ancienne, la recherche d'eau en compagnie d'un sourcier, etc.

/PHOTO J.-P. A.



## PIERREVERT

### Commémoration du 19 Mars

C'est en comité restreint que s'est déroulée hier une commémoration aux monuments aux morts du cours de la Libération, en cette journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. En présence du maire André Mille, le président de la Fnaca Manosque-Pierrevert-Volx, André Boitel a lu l'ordre du jour du général Ailleret qui mettait fin aux combats. Après lecture du message de la ministre des Armées, la cérémonie s'est conclue par un dépôt de gerbes, La Sonnerie aux Morts, suivie d'une minute de silence et de La Marseillaise.

/PHOTO J.G.



# Camille Galtier défend ses choix

Avant le vote du budget de la Ville par le conseil municipal, qui aura lieu jeudi prochain, l'opposition fait part de ses critiques. Le maire de Manosque y répond et chiffre les grands projets de son mandat

Le débat avait été pour le moins agité. Le 25 février, le maire de Manosque, Camille Galtier, et sa majorité, avaient eu à essuyer un feu nourri de l'opposition, au cours du conseil municipal mettant à l'ordre du jour les orientations budgétaires proposées pour la commune (Notre édition du 27 février).

"Vagues", "floues", "imprécises", "sans ambition"... des perspectives très critiquées, comme le manque de chiffrage des projets d'investissements sur le mandat. "Le format, l'année dernière, était exactement le même, la mauvaise foi de certains est hallucinante", cingle le premier magistrat, "surpris" par plusieurs attaques. "Vu le contexte traversé depuis un an, présenter le détail de tous les projets était de toute façon complexe", justifie-t-il par ailleurs.

Le budget 2021 sera exposé puis soumis au vote jeudi prochain, à l'occasion d'un nouveau conseil municipal. En attendant, Camille Galtier précise et chiffre les grands projets qui, sous ses

six ans de mandature, seront lancés, avec une enveloppe estimée à plus de 58 millions d'euros (voir infographie ci-contre).

Un programme pluriannuel qu'il assure établir sous de fortes contraintes. "Si, en termes de finances et de dette, la situation est saine, la Ville souffre d'un fort passif en termes de patrimoine, prévient ainsi Camille Galtier. Nous allons rénover les écoles et les églises, personne ne le fera à notre place, mais sur les autres bâtiments que nous possédons, comme par exemple le Hangar Faure, ou encore les Ateliers-relais, il va falloir faire des choix, la Ville n'a pas vocation à garder tous ces bâtiments, ni les moyens de les rénover, et certains seront vendus." "La Glacière, par exemple, poursuit l'édile, qui est aujourd'hui désaffectée, a vocation à devenir un lieu commercial. Des négociations sont en cours. Le camping municipal sera lui aussi vendu."

Parallèlement, "il faudra réduire la masse salariale (de la Ville, NDLR), des départs à la retraite ne seront pas remplacés,



Le maire présentera le budget jeudi. /PHOTOS ARCHIVE S.D. ET E.C.

comme annoncé durant la campagne électorale", assure-t-il. Les embauches de 18 postes équivalents temps pleins (ETP) cette année ? "Le nouveau centre social, la nouvelle crèche la Farandole, la police municipale et la démutualisation avec DLVA", explique en substance Camille Galtier.

"J'attends sur ce point l'opposition avec beaucoup de sympathie", sourit-il. Elle fourbit ses armes. La Provence a demandé à trois élus de l'opposition leur regard sur les orientations déjà présentées. Ils présentent leurs critiques, le maire y répond.

Jean Christophe MAGNET

## RENAUD HONDE, DE "DEMAIN MANOSQUE"

### "La crise sociale n'est pas assez prise en compte"



"L'impact de la crise sur les plus précaires, d'un point de vue social comme économique, n'a pas entraîné de réelle réaction de la majorité municipale", regrette le conseiller municipal d'opposition Renaud Honde, du groupe "Demain Manosque". "Il a par exemple été décidé d'augmenter la qualité des repas des cantines scolaires : c'est très bien mais ce n'est pas la priorité.

C'est avant tout une tarification sociale qu'il faut mettre en place." "Ce sera fait en septembre, avec a priori trois tranches de tarifs, à travers le quotient familial, et un coût symbolique pour les plus précaires", répond Camille Galtier. "Et mettre en place de nouveaux menus répond à une volonté de réduire le gaspillage alimentaire et à une attente de la population en termes de plats végétariens", argue-t-il.

"Sur l'investissement, les priorités ne sont pas les bonnes, juge également Renaud Honde. Plutôt que l'achat de caméras et la restauration du stade de rugby, c'est du côté de la rénovation énergétique des écoles et des bâtiments publics que se trouve l'urgence. Idem pour le développement des mobilités douces : il faut lancer ces chantiers maintenant!" "Pour le stade de rugby de la Rochette, c'est un effet d'aubaine que l'on assume, souligne le maire. Nous allons récupérer 20% à 30% de financement pour ce projet grâce à la coupe du monde de rugby 2023." Quant à la rénovation des écoles, "les diagnostics viennent seulement d'arriver, explique Galtier, et cela sera enclenché sur les budgets des années suivantes."

## EMMANUELLE PRADALIER, DE "UNIS POUR MANOSQUE"

### "Des décisions à la va-vite pour le cœur de ville"



Elle était adjointe au maire au sein de la précédente équipe municipale, notamment déléguée à "l'action cœur de ville". Pour Emmanuelle Pradalier "même si l'enveloppe qui sera consacrée à ce secteur est importante, il manque une réflexion de fond sur la problématique du cœur de ville. Les choix sont faits à la va-vite, pour pouvoir faire de la com'. On ne peut pas faire fi de l'existant, dénonce-t-elle. Il ne faut pas rajou-

ter de surfaces commerciales, contrairement à ce que veut faire Camille Galtier à la Bourse du travail, mais plutôt s'occuper de celles qui sont déjà vacantes. Et la création de logements à l'extérieur du centre, au Colombier comme sur le site du Crédit Agricole, va également créer une concurrence avec l'habitat du Cœur de ville."

"Je n'ai aucune leçon à recevoir de Mme Pradalier, qui n'a obtenu aucun résultat lorsqu'elle était en responsabilité, tance Camille Galtier. La problématique, c'est surtout la taille des surfaces commerciales. On va détenir le marché, et faire baisser les prix. Des grandes surfaces commerciales peuvent être

créées à la Bourse du travail par exemple. Il faut ramener des aspirateurs à clients... et faire les bons choix. J'ai déjà refusé trois projets en zone Saint-Joseph, dont ceux des enseignes Fnac ou Boulanger, cela allait à l'encontre du cœur de ville."

Sur la question de l'habitat, "le projet du Crédit Agricole, répond Galtier, c'est 25 millions d'euros investis sur la ville. Il y en a peu de cette envergure. Sur le Colombier, Mme Pradalier fait éclat de sa très grande fustierie, puisque c'est elle-même qui a validé avec son maire un projet de 38 logements, alors que nous n'allons en réaliser que 30, avec du parking et des jardins partagés."

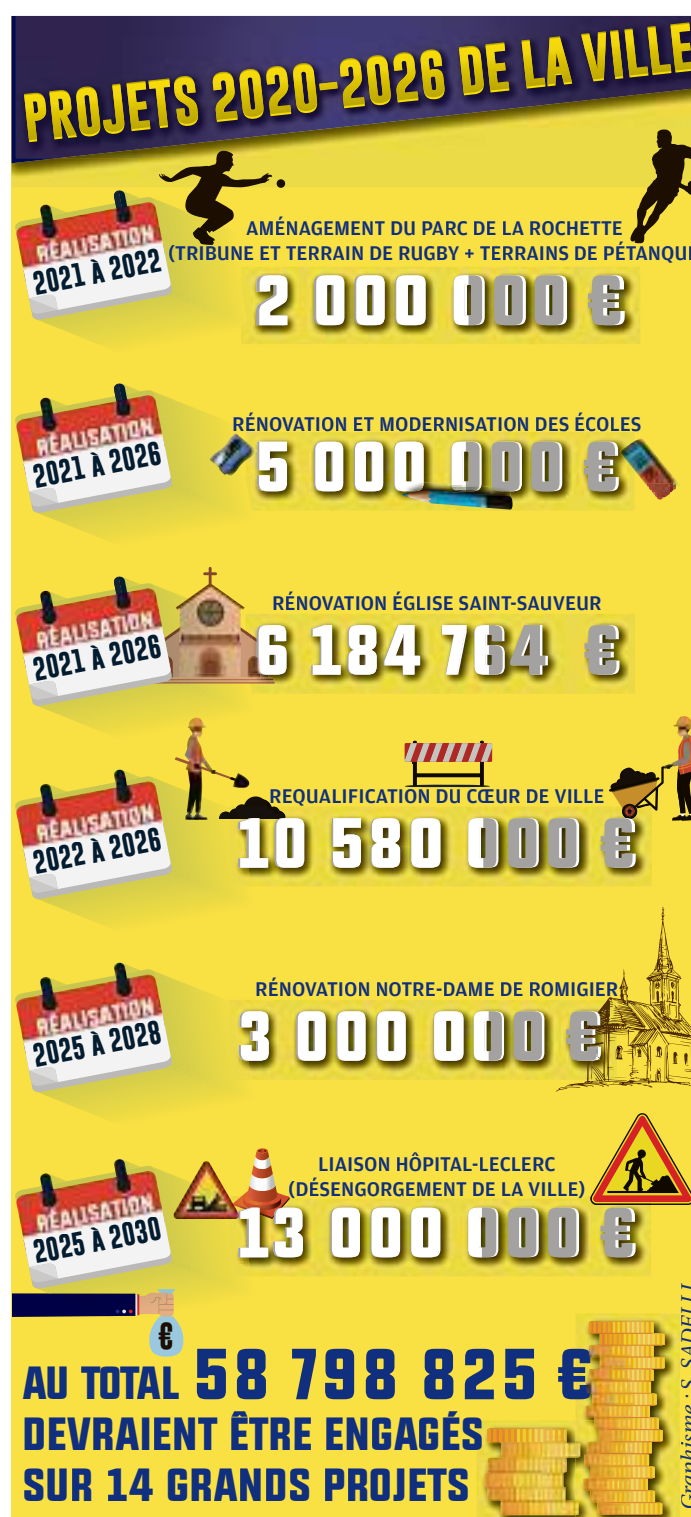
## NOËL CHUISANO, DE "CHOISIR MANOSQUE"

### "Pas assez pour la tranquillité publique"



C'est la politique mise en œuvre en termes de sécurité que Noël Chuisano, conseiller municipal d'opposition du groupe "Choisir Manosque", attaque. "Au cours du débat d'orientations budgétaires, il a été évoqué 62 000 € d'investissement cette année pour le volet tranquillité publique. Ce n'est pas assez", selon lui. "On se limite au remplacement des caméras défectueuses installées en ville et à l'embauche de seulement trois nouveaux policiers municipaux. Le maire évoque par ailleurs dans sa "Lettre des 100 jours aux Manosquins" la mise en place d'un outil performant. Je doute que l'appli et la plate-forme en ligne lancées la semaine dernière permettent d'agir rapidement contre les incivilités, problème central qui entrave le dynamisme de la ville."

"Trois policiers arrivent en 2021, puis deux autres chaque année, nous allons augmenter de plus de 50% l'effectif de la police municipale d'ici à la fin de mandat", rappelle Galtier, pointant par ailleurs "un passif": "nous avons déjà dû en 2020 consacrer près de 50 000 € pour la rénovation des caméras existantes... mais défectueuses. On a aussi rééquipé la police municipale avec des gilets pare-balle, des caméras piétons, des VTT... On ne peut pas tout acheter d'un coup", souligne Camille Galtier. "Quant à l'appli 'J'aime Manosque', elle sera efficace car elle appelle à la participation citoyenne. En quelques jours, nous avons déjà recueilli 30 demandes d'interventions. Les résultats seront obtenus par la présence d'effectifs sur le terrain."



216977  
E. HOURS et J. PRIMPIED - ROLLAND (SELARL)  
AIX LUBERON ENCHERES (SARL)  
Commissaires-priseurs Judiciaires et habilités (decl.088-2017 du 06/01/17)  
110, avenue du 1er mai - Parc d'activités St Joseph - 04100 MANOSQUE  
128, Boulevard Georges Pompidou - 05000 GAP  
Tél : 04.92.87.62.69 - Fax : 04.92.72.80.48 - Mail : manosque@aixluberon.auction

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**  
Mercredi 31 mars 2021 à 14h30  
En l'Hôtel des ventes de Manosque  
Suite réforme SDIS 04

**VÉHICULES RÉFORMÉS DU SDIS 04 (POMPIERS)**

1 LAND ROVER Defender 90 TD5, 3 RENAULT Master Dci 120, 2 Kangoo 1.6, 16v, 2 CCF Lourds 4x4 Turbo M200 et M210 avec treuil, 3 FIAT Doblo 1.4i, 1 CITROËN Saxo 1.4i, Citerne Ampliroil 8000 litres avec motopompe  
Faibles kilométrages, suivi d'entretien...

Possibilité d'encherir sur place, en live ou par ordres d'achat  
Exposition publique : le jour de la vente de 14h à 14h30

Frais en sus des enchères : 21% TTC + 42€ TTC/véhicule si live + frais de CT (sauf poids lourds)  
Paiement comptant par carte bancaire, virement et chèque de banque

Photos, liste, caractéristiques et conditions détaillées sur :  
www.interenchères.com/04001